

QUESTIONNEMENTS ET REPOSES DES CANDIDATS AUX ELECTIONS MUNICIPALES 2014

DOSSIERS GENERAUX COMMUNAUTE DE COMMUNES

INDICATEURS ECONOMIQUES

Aujourd'hui, rien ne permet de mesurer la pertinence des décisions prises. Pour ce faire, la mise en œuvre d'Indicateurs économiques permettrait une comparaison objective des choix et des résultats :

- Appel à projet avec mise en concurrence - Définition et mesure de la situation d'origine - Définition des Objectifs, y compris humains - Précisions sur les Coûts et les Résultats attendus
- Mesures et CR des Résultats d'Etape - Résultats finaux, contrôle et mesure des écarts - Communication aux habitants.

Quel avis portez-vous à ce sujet ?

Le Touquet qui vous ressemble, le Touquet qui nous rassemble Juliette BERNARD	Agir pour Le Touquet Léonce Michel DEPREZ	Rassemblement pour le Touquet-Paris-Plage Daniel FASQUELLE
<p>Nous sommes très partisans de mettre en place des indicateurs objectifs pour mesurer à la fois les résultats économiques et les résultats qualitatifs de la politique menée pour une opération, un projet, une action...</p> <p>Dans un souci de transparence vis à vis des habitants, ces indicateurs feront l'objet de communications régulières par les moyens les plus appropriés : document, affichage, site internet</p>	<p>L'évaluation des politiques publiques est indispensable. Nous devons ensemble définir les critères objectifs de cette évaluation tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démographie - Nombre de logements - Nombre d'élèves - Etc... 	Pas de réponse

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Née pour mutualiser les moyens, techniques, financiers et humains, la CCMTO a-t-elle rempli sa mission, dont les nécessaires transferts depuis les communes les mieux dotées (Le Touquet, Etaples, Cucq, Merlimont) ?

Bilan Financier ? Moyens matériels ? Quels résultats ? Quelles Actions, quels projets ? Quel avenir envisager dans le cadre de la fusion de Communautés de Communes ?

Le Touquet qui vous ressemble, le Touquet qui nous rassemble Juliette BERNARD	Agir pour Le Touquet Léonce Michel DEPREZ	Rassemblement pour le Touquet-Paris-Plage Daniel FASQUELLE
<p>Après 15 ans d'existence la CCMTO n'a abouti qu'à un bilan mitigé. A son actif, la collecte et le traitement des déchets, la prise en charge de la piscine d'Etaples, les relais d'assistantes maternelles, la surveillance des plages... A son passif, aucun résultat en développement économique (OPALOPOLIS), aucune réponse au problème de l'accueil des gens du voyage. Entre 2007 et 2012, ses dépenses de fonctionnement sont passées de 10 M€ à 13,4 M€ et son endettement de 143 M€ à 1,97 M€ sans compter les cautions bancaires de 10 M€ pour les emprunts d'Opalopolis. Pour l'avenir, les deux axes majeurs sont le développement du réseau de fibre optique jusqu'à l'abonné (~10 M€) et un Plan Local d'Urbanisme mutualisé au moins pour Etaples, Le Touquet, Cucq et Merlimont. Quant à la fusion de CC, nous y sommes favorables pour les grands projets structurants (>20/30 M€)</p>	<p>Les moyens de la CCMTO sont faibles.</p> <p>Le regroupement des quatre communautés de communes de la région est une urgence.</p> <p>Le SCOT doit être réécrit avec une vision plus globale, intégrant la façade maritime dans ses priorités d'aménagement.</p>	<p>En ce qui concerne la fusion des communautés de communes, celle-ci représente un intérêt pour notre territoire pour former une collectivité de plus grande taille démographique qui non seulement pourra peser dans les décisions face à l'ensemble des partenaires locaux et institutionnels, et d'autre part pourra bénéficier de financements et donc budgets plus importants pour mener des projets ambitieux à plus grande échelle et de manière plus cohérente sur des territoires finalement peu éloignés.</p>

EMPLOI / LOGEMENT / POPULATION PERMANENTE

- La « Population Permanente » au sein de la CCMTO, globalement, diminue - Le nombre d'Emplois régresse - Le nombre de Résidences Secondaires croît - Le coût du logement (achat/location) est élevé - Le coût de la vie, au quotidien, reste à la hausse.

Quelles dispositions envisagez-vous de prendre pour enrayer cette « désertification », créer l'emploi indispensable, contenir les prix, réduire les dépenses, ramener une population active et stabilisée et œuvrer ainsi au « Développement Economique » de notre Côte d'Opale ?

Le Touquet qui vous ressemble, le Touquet qui nous rassemble Juliette BERNARD	Agir pour Le Touquet Léonce Michel DEPREZ	Rassemblement pour le Touquet-Paris-Plage Daniel FASQUELLE
<p>1- Politique de l'emploi. Contacts étroits avec le tissu économique local (tous secteurs, yc agriculteurs et Valeo) afin de « doper » la croissance des entreprises existantes.</p> <p>Le moyen privilégié retenu : la connexion des entreprises, administrations et particuliers au réseau de fibre optique "Très Haut Débit" prévu dans le Schéma Directeur Régional du Très Haut Débit. Faire passer Le Touquet priorité 1 (comme Berck)</p> <p>2 - Logement : Grâce aux mesures précédentes, on peut augmenter le temps de présence des résidents secondaires (télétravail). Par ailleurs, on engagera, à l'échelle CCMTO, un plan logement en accord avec le SCOT du Pays du Montreuillois et les PLU des communes.</p> <p>Indépendamment des mesures précédentes destinées à développer l'emploi, de nouveaux métiers apparaîtront aussi bien dans l'économie touristique, les commerces, l'aide aux personnes que dans l'économie environnementale que nous accompagnerons par des formations appropriées</p>	<p>C'est le cœur de notre programme et la principale raison de la mobilisation de notre liste " Agir pour le Touquet".</p> <p>Notre programme est entièrement détaillé dans les tracs N° 1, 2 et 3 de notre campagne électorale.</p>	<p>* « La population « permanente » au sein de la CCMTO globalement diminue » : ce postulat est faux car au vu du dernier recensement INSEE, la population permanente de la Communauté de Communes « Mer et Terres d'Opale » est passée de 30 329 habitants en 1999 à 31 798 habitants en 2009, soit une augmentation de + 4,80 %. Cette croissance démographique est encore plus importante à l'échelle du territoire du Montreuillois (+6,08 %).</p> <p>* « Le nombre d'emplois régresse » cette tendance est nationale, pas spécifique à notre territoire. Il faut préciser cependant que sur le territoire du Montreuillois, la Communauté de Communes « Mer et Terres d'Opale » est celle qui compte le plus d'actifs.</p> <p>Dans les analyses du diagnostic SCOT, il est indiqué que la crise de 2008 n'a pas épargnée le territoire avec une baisse de - 3,2 % du nombre d'emplois mais selon un analyse de septembre 2011, l'emploi sur cette zone d'emploi a progressé entre 2009 et 2010 de 0,4% alors qu'il reculait partout en région (-2% en moyenne).</p> <p>* « Le nombre de résidences secondaires croît » : effectivement, cette croissance prouve que notre territoire reste attractif, ce qui est propice au développement de l'économie touristique. D'autre part, même si le parc de logement de la CCMTO est composé à + de 50% de résidences secondaires, il faut préciser que le nombre de résidences principales augmente lui aussi (+14,56% entre 1999 et 2009) et dans des proportions quasi similaires à l'accroissement des résidences secondaires (+16,63% entre 1999 et 2009). Entre 2000 et 2009, 3879 logements ont été autorisés sur le territoire, dont 91% sur les communes littorales.</p> <p>* « Le coût du logement est élevé (achat/location) » : on peut le regretter et c'est pourquoi il faut développer des politiques volontaristes fortes au Touquet et dans le Pays du Montreuillois. C'est d'ailleurs l'un des objectifs majeurs du SCOT.</p> <p>Question : quelles dispositions envisagez -vous de prendre ?</p> <p>Réponses/position/engagements : Agir sur l'Habitat, le Foncier et l'Emploi au travers au Schéma de Cohérence Territorial du Pays Maritime et Rural du Montreuillois.</p> <p>Le SCOT apporte des réponses majeures et d'ensemble aux questions d'emplois, de développement économique, de logement sur le territoire du Montreuillois. Il définit à long terme une stratégie globale de développement qui tient compte de toutes les composantes du territoire (économie, habitat, transports, ressources naturelles, paysages, etc.) et s'inscrit dans la durabilité en veillant à la gestion des ressources économiques sociales et environnementales à long terme.</p> <p>Logement/Habitat : En se basant sur les orientations du SCOT définies à long terme, et par la mise en œuvre d'une politique habitat (PLH, OPAH..), il sera désormais possible d'agir à l'échelle du territoire du Montreuillois et celui de la CCMTO sur :</p> <ul style="list-style-type: none">• le renouvellement urbain dans le cadre d'une réflexion littoral/arrière-pays,• le développement d'une offre de logements adaptée aux besoins des ménages, et notamment des jeunes ménages,• la réhabilitation et la remise sur le marché de logements vacants,• l'offre d'un parcours résidentiel diversifié sur l'ensemble du territoire en évitant la ségrégation socio-spatiale en adéquation avec les besoins et les capacités financières des ménages (jeunes ménages, familles, personnes défavorisées, personnes âgées, gens du voyage...),

- | | | |
|--|--|--|
| | | <ul style="list-style-type: none">• le rapprochement entre le lieu de résidence et le lieu de travail afin de maintenir une vie locale sur les pôles touristiques littoraux,• le développement d'une stratégie et d'outils adéquats pour maîtriser et offrir du foncier pour le logement. Cette stratégie doit permettre le développement des formes urbaines novatrices alliant qualité de vie et gestion économe et « écologique » de l'espace. Ces formes urbaines devront favoriser la mixité de population, notamment la mixité générationnelle ainsi que la mixité des activités (habitat, services aux populations et activités).• la lutte contre la précarité énergétique en limitant et en organisant les déplacements motorisés afin d'atteindre les objectifs du Grenelle de l'environnement,• la mise en place de critères objectifs permettant de guider les politiques d'attribution des logements locatifs et les accessions à la propriété sociale,• la réhabilitation et la requalification des logements existants,• la définition d'une ligne de conduite dans la création des nouvelles zones à urbaniser,• l'offre d'hébergements conformes aux attentes d'un public jeune (étudiants, emplois saisonniers) en évitant une ségrégation et en favorisant l'intégration avec la population permanente (réflexion sur un habitat intergénérationnel). <p>Emploi/développement économique : Grâce au SCOT, ses orientations en matière de développement économique local et les garanties qu'il apporte sur la maîtrise de la consommation d'espaces agricoles, des projets de développement économique et d'aménagement urbain majeurs pour le territoire vont pouvoir être réalisés : Parc d'activités Opalopolis à Etaples, Champ Gretz à Berck, projet urbain du Front de mer à Stella, etc..</p> |
|--|--|--|

DEPLACEMENTS - TRANSPORTS

Les déplacements sont peu aisés, qu'il s'agisse des cars, du chemin de fer, de la voiture, ... :

- Entre les Villes et Etaples (gare SNCF) - Entre les villes de la CCMTO (santé, marchés, activités, ...) - Entre les villes de la CCMTO et Paris, Boulogne, Fretin, ...

Quelles priorités comptez-vous privilégier et défendre ?

Avec quels moyens et quels aménagements : SNCF et gare d'Etaples – Autocars – Routiers - 2 roues et piétonniers - Au quotidien et lors de grandes manifestations ?

Le Touquet qui vous ressemble, le Touquet qui nous rassemble Juliette BERNARD	Agir pour Le Touquet Léonce Michel DEPREZ	Rassemblement pour le Touquet-Paris-Plage Daniel FASQUELLE
<p>Le réaménagement du pôle Gare à Etaples constitue une priorité. Il portera à la fois sur la configuration des lieux : accès, parkings, services aux voyageurs et sur la coordination entre les horaires de train et les transports en commun vers les villes voisines, notamment pendant les week-ends.</p> <p>Nous développerons également des parcours cyclistes et piétonniers vers la baie de Canche et vers les stations balnéaires.</p> <p>Les liaisons par taxi et bus ou navettes feront l'objet de conventions passées entre ces opérateurs avec la CCMTO. Nous encouragerons le covoiturage en complément des liaisons ferroviaires avec les gares de Calais-Frethun (vers Lille), de Amiens-Longueau (vers Paris) et d'Arras pour élargir, diversifier l'offre et la fréquence des transports sur ces liaisons.</p> <p>ATTENTION : Les solutions impliquant les transports publics ne pourront être mises en œuvre qu'avec une coopération étroite avec le Conseil Général, instance compétente pour les transports intercommunaux.</p>	<p>La sécurité de nos jeunes la nuit est une priorité.</p> <p>C'est pourquoi nous souhaitons développer une politique de navettes.</p> <p>La politique du parking payant doit être entièrement reconçue en priorisant l'accueil extérieur.</p> <p>Et il me paraît utile de concevoir la création d'un SIVU (Syndicat Intercommunal à caractère Unique) pour s'occuper exclusivement de la compétence transport au sud de la Côte d'Opale. (Le Pays !)</p>	<p>1/ Fluidifier le trafic sur certains axes par notamment l'aménagement de giratoires à certains endroits stratégiques : projet de giratoire à l'entrée du Touquet en lieu et place des feux tricolores, projet de giratoire à Merlimont village.</p> <p>2/ Aménagement du pôle d'échange multimodal de la gare d'Etaples : projet en cours porté par la CCMTO en partenariat avec la Ville d'Etaples, le Département, la Région et l'Europe.</p> <p>Les objectifs du pôle d'échanges de la gare d'Etaples sont :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'assurer la qualité de l'accueil des voyageurs,- de permettre la complémentarité des différents mode de transports,- de fluidifier les déplacements,- de favoriser le développement économique,- de contribuer à l'aménagement et au développement du quartier de la gare. <p>L'ambition du projet de pôle d'échanges de la gare d'Etaples est de répondre aux enjeux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- faciliter les dessertes tous modes vers la gare,- travailler les espaces publics,- travailler le parvis de la gare,- améliorer l'offre de stationnement,- travailler aux rabattements vers la gare pour les piétons et Personnes à Mobilité Réduite,- améliorer les conditions d'échanges entre les transports en commun et la gare,- encourager les rabattements cyclables vers la gare,- améliorer la signalétique. <p>3/ Mettre en place un service de navettes entre le Touquet Paris Plage et Etaples sur Mer : pour répondre aux besoins de déplacement des habitants permanents et secondaires du Touquet à la gare d'Etaples une navette régulière, à chaque train, sera mise en place pour cet été.</p> <p>4/ Les Projets de locomotives bi-modes (pour 2014-2015) et d'électrification de la ligne Rang du Fliers-Amiens (pour 2018) avancent grâce à l'action de l'Association Ferelec que je préside avec le Maire d'Abbeville.</p> <p>5/ Agir pour la modernisation de la ligne Saint-Pol/Etaples le Touquet (coût 50 millions d'euros financés pour moitié par la Région et par RFF) – Je suis intervenu à de nombreuses reprises auprès de la Région et du Ministère des transports – Projet inscrit au contrat de projet Etat-Région 2014-2020.</p>

TRI SELECTIF

En place depuis plus de 10 ans, le Tri Sélectif produit des résultats mitigés en regard de l'aspect touristique. Par ailleurs, le taux moyen des déchets représente 2 fois le taux moyen national (touristes et grandes manifestations comme l'ENDUROPALE).

Comment envisagez-vous d'améliorer la situation des habitants de la CCMTO : paiement des déchets produits, au poids, quelles garanties ?

Qui règle la dépense des « déchets touristes » ? Quels risques de décharges sauvages ? Une nouvelle déchetterie devient-elle nécessaire ? Si oui, en quel lieu ?

Quid de la préservation de la qualité de l'eau distribuée sur le réseau ?

Le Touquet qui vous ressemble, le Touquet qui nous rassemble Juliette BERNARD	Agir pour Le Touquet Léonce Michel DEPREZ	Rassemblement pour le Touquet-Paris-Plage Daniel FASQUELLE
<p>Le tri sélectif nécessitera une « piqûre de rappel » auprès de la population pour en démontrer les intérêts environnementaux et financiers pour la collectivité et pour ses habitants. Il sera étendu aux sites et aux événements faisant l'objet d'une fréquentation touristique intense. Les déchets collectés sur les lieux publics restent à la charge de la collectivité et, en cas d'événement exceptionnel, le coût de leur collecte et de leur traitement entre dans le bilan de l'opération. Une comptabilisation plus individualisée des coûts est souhaitable et sera étudiée.</p> <p>Nous anticiperons également les conséquences d'une réglementation à venir de la collecte à la source des déchets organiques auprès des restaurateurs et distributeurs à des fins de valorisation par compostage ou méthanisation.</p> <p>La déchetterie de Camiers est trop excentrée. Une seconde implantation à Etaples est prévue. La préservation de la qualité de l'eau n'est pas totalement satisfaisante (3 bulletins d'analyse sur 23 en 2013 relevant une légère non conformité par rapport aux standards). A surveiller</p>	<p>Notre vocation est d'accueillir le touriste.</p> <p>Nous devons développer les services dans le sens d'une meilleure rationalisation et optimisation des services existants.</p> <p>La démarche environnementale de la ville du Touquet doit s'inscrire volontairement dans le sens d'une économie circulaire, objet de la troisième révolution industrielle mise en avant par la Région et les Chambres de commerce</p>	<p>La Communauté de Communes « Mer et Terres d'Opale » a mis en place, depuis 2002, un service public d'enlèvement en porte à porte, de traitement et de tri des déchets ménagers et des déchets verts sur l'ensemble de son territoire. Le service comprend également la fourniture et la livraison en porte à porte des bacs destinés à la collecte des déchets ménagers et à la collecte des déchets recyclables, ainsi que la fourniture de sacs recyclables destinés à la collecte des déchets verts. Des conteneurs enterrés destinés à la collecte des déchets seront prochainement aménagés dans les communes à la place ou en complément des points d'apport volontaires existants.</p> <p>Pour répondre aux besoins des habitants et dans le souci d'une desserte optimale du territoire intercommunal, 2 déchetteries sont actuellement exploitées (Camiers et Merlimont) et une 3^{ème} déchetterie intercommunales sera mise en service d'ici le début de l'année 2015.</p> <p>Le service a été mis en place par la Communauté de Communes « Mer et Terres d'Opale » depuis plus de 10 ans dans le souci de répondre aux exigences du territoire en termes de qualité et d'efficacité dans les moyens de collecte, de tri et de traitement des ménagers, en répondant également aux besoins spécifiques liés à l'activité saisonnière de notre territoire.</p> <p>Le coût du service d'enlèvement et d'élimination des déchets est financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, dont le taux a été maintenu à 10.70% depuis 2006 alors que le service rendu aux habitants n'a pas cessé d'être développé et amélioré. La TEOM est assise sur la valeur locatives cadastrale, ce qui peut être considéré comme injuste si l'on considère que les foyers sont taxés indépendamment du volume de déchets qu'ils produisent mais ce qui permet, dans la configuration de la CCMTO, de faire contribuer justement les résidents secondaires au coût réel du service d'enlèvement et de traitement des déchets.</p> <p>La question de la mise en place d'une redevance incitative est à l'étude au sein des instances communautaires. Ce mode de financement permettrait de responsabiliser et de faire payer à chaque foyer le juste prix par rapport à la quantité de déchets qu'il produit.</p> <p>Cependant, même si ce mode de financement paraît plus juste et incitatif, il convient d'évaluer toutes ses implications et ses conséquences avant de prendre une décision : conséquences sur le surcoût que devront supporter les habitants permanents du territoire, conséquences sur le maintien de la qualité du service, conséquences sur les surcoûts du service induits pour la gestion de la facturation, sur les risques de décharges sauvages ou le développement de comportements inciviques (dépôt de déchets dans la poubelle du voisin..), etc..</p>

OPALOPOLIS*De 1989 à 2014 :**Quelles réalisations et pour quel bilan financier ? Quels projets à court, moyen et long terme ?**Qu'en attendre, en terme de création d'entreprises, emplois, logements, aménagements ?*

Le Touquet qui vous ressemble, le Touquet qui nous rassemble Juliette BERNARD	Agir pour Le Touquet Léonce Michel DEPREZ	Rassemblement pour le Touquet-Paris-Plage Daniel FASQUELLE
<p>Résultats : un rond-point giratoire à l'entrée de Valeo et 10 M€ de cautions bancaires.</p> <p>A l'avenir OPALOPOLIS doit être considéré comme un projet COMMUNAUTAIRE global, non concentré sur un seul espace, en priorité au service du tissu économique existant. En revanche, le site d'Etaples doit être consacré à la formation et à des projets concertés avec Valeo, les agriculteurs et les PME.</p>	<p>Il nous faut une nouvelle municipalité à Etaples pour en parler sérieusement.</p>	<p>Pour l'heure, le projet d'aménagement n'a rien coûté à la CCMTO dans la mesure où dans le cadre du contrat d'aménagement signé en 2003, le projet est porté et financé par l'aménageur au travers d'un budget spécifique à l'opération. En 2010, une modification a été apportée au contrat faisant désormais porter le risque financier sur l'aménageur.</p> <p>Sur le territoire de la CCMTO : il faut favoriser le développement de l'emploi en maintenant et en attirant et en diversifiant les entreprises : en proposant une offre immobilière adaptée aux besoins des entrepreneurs et en accompagnant les entreprises dans leur développement.</p> <p>C'est le projet actuellement mené au travers de l'aménagement du parc Opalopolis qui porte à la fois sur une pépinière d'entreprises réalisée dans le bâtiment existant qui sera revendu à la CCMTO après travaux de réhabilitation qui vont démarrer très prochainement et sur du foncier disponible pour les entreprises. Une mixité d'activités pourra être accueillie sur cette zone. La création d'un village d'artisans figure également au programme qui permettra d'aider les artisans à trouver des locaux adaptés à leurs besoins et leurs moyens financiers.</p> <p>Le projet porte la volonté de favoriser le développement d'activités économiques qualitatives et particulièrement de constituer une offre d'implantation aux filières sous représentées dans le Montreuillois ou émergentes et créatrices d'emplois.</p>

CUMUL DES MANDATS*Quelle est votre position quant au nombre de mandats à exercer et quelles justifications apportez-vous à votre démarche ?**Pensez-vous qu'une femme, ou un homme, si brillant soit-il, soit en mesure d'assumer 5, 10, 20, 30, ... responsabilités avec l'efficacité indispensable que réclame notre époque ?*

Le Touquet qui vous ressemble, le Touquet qui nous rassemble Juliette BERNARD	Agir pour Le Touquet Léonce Michel DEPREZ	Rassemblement pour le Touquet-Paris-Plage Daniel FASQUELLE
<p>Mandat local ET mandat national = NON</p> <p>Tous les mandats locaux à haute responsabilité (président de..) sous une seule tête = NON</p> <p>Il faut équilibrer les mandats locaux au sein de la CCMTO</p>	<p>Je suis contre le cumul des mandats !</p>	<p>Pas de réponse</p>

CONCERTATION

Comment envisagez-vous la relation avec les populations locales de la CCMTO. Celles-ci sont dans la plupart des cas tenues à l'écart des projets, sauf en phase finale.

Quels projets mettre en œuvre pour consulter les habitants le plus en amont ? Quelle forme donner à cette concertation pour la rendre efficace et pertinente ? Avec qui ?

Le Touquet qui vous ressemble, le Touquet qui nous rassemble Juliette BERNARD	Agir pour Le Touquet Léonce Michel DEPREZ	Rassemblement pour le Touquet-Paris-Plage Daniel FASQUELLE
<p>Un outil: le Web avec un site de « démocratie communautaire » + une communication régulière classique (papier).</p> <p>Pour les gros projets à budget élevé (~ >30 M€) : le référendum d'initiative populaire</p>	<p>Il n'y a pas de possibilités de consulter les habitants sinon dans le périmètre des communes qui composent la communauté.</p>	<p>- La majeure partie des projets menés par la Communauté de communes « Mer et Terres d'Opale » sont soumis à enquête publique.</p> <p>- La concertation est permanente à la CCMTO en premier lieu avec l'ensemble des élus locaux qui sont associés à toutes les réflexions et les décisions au travers des différentes instances (commissions thématiques, comités de pilotage ad hoc, Bureau, Conseil Communautaire..)</p> <p>- L'approbation démocratique de tous les projets soumis à la délibération de l'assemblée délibérante (la majorité des projets sont approuvés à l'unanimité des délégués communautaires, après instruction par les élus des 15 communes membres des commissions)</p> <p>Depuis 2008, les nouveaux projets ont été examinés dans le cadre d'une large concertation préalable :</p> <p>Dossiers inondations :</p> <ul style="list-style-type: none">- 4 réunions publiques associant les habitants de la Dordonne et du Witrepin à la réflexion et prendre en compte leurs avis pour élaborer le programme d'actions à mener- des rencontres nombreuses quasi quotidiennes sur le terrain avec les habitants, les élus locaux, les agriculteurs pour évaluer les enjeux et les solutions les plus adaptées.- une enquête publique sera également menée dans le cadre de l'étude d'impact des projets en cours. <p>Dossier Pistes cyclables : depuis 2012, au démarrage de l'étude du tracé de la Véloroute, une concertation préalable a été mise en œuvre par la constitution d'un comité de pilotage et de suivi de l'étude associant notamment les associations environnementales et de cyclistes.</p> <p>Dossier Ecoplage à Merlimont :</p> <ul style="list-style-type: none">- une concertation préalable a été organisée avec tous les utilisateurs du domaine public maritime- une enquête publique a été organisée et permis de recueillir les avis sur le projet <p>Services à la population :</p> <ul style="list-style-type: none">- 1 enquête de satisfaction a été menée sur la piscine intercommunale d'Etaples- 1 enquête des besoins a été menée sur les besoins d'accueil de la petite enfance pour servir à la réflexion sur l'adaptation de ces services publics.- La transparence sur le contenu des projets et leur mise en œuvre est assurée par la publication et la communication des actes administratifs, des comptes-rendus des assemblées délibérantes, des comptes-rendus d'activités, etc... Toute personne qui le demande est reçue par un élu.